

## LA MEDIATION ? UN VRAI CHOIX STRATEGIQUE !

---



**Frédérique FAIVRE PETIT**  
*Associée gérante  
Conseil en Propriété Industrielle  
Mandataire en Brevets Européens  
Médiateur*

**Paris, le 9 juin 2021** - La médiation en tant que mode alternatif de résolution de litiges ou de différends, vous en avez entendu parler... peut-être même, vous êtes-vous déjà renseigné... mais de là à en proposer une ou de là à en accepter une ..



Vous avez raison de vous interroger car accepter ou proposer une médiation, c'est prendre des risques :

- ⊙ le « risque » de régler rapidement un litige (potentiel ou avéré) et en toute confidentialité ;
- ⊙ le « risque » de résoudre un différend tout en évitant l'aléa et les coûts d'une procédure judiciaire ;
- ⊙ le « risque » d'être satisfait d'une issue amiable ;
- ⊙ le « risque » de se dire ensuite « *mais pourquoi n'y ai-je pas pensé plus tôt ?* ».

La médiation est un processus structuré à la disposition de toute personne (physique ou morale) souhaitant mettre un terme à une situation inconfortable, tendue, voire intenable.

Pour se donner une chance de trouver une issue à un différend, recourir à une médiation c'est faire le choix de la simplicité, de la rapidité et de la confidentialité, quelle que soit cette issue.

**Choisir la médiation** c'est se donner de réelles chances de sortir d'une impasse, c'est se donner les moyens de trouver un terrain d'entente dans de bonnes conditions, **c'est donc tout le contraire d'une décision par défaut, c'est un vrai choix stratégique !**

Vous avez des questions ? Regimbeau dispose d'une équipe de médiateurs formés et expérimentés... N'hésitez pas à la contacter à [mediation@regimbeau.eu](mailto:mediation@regimbeau.eu)

**Frédérique FAIVRE PETIT (faivrepetit@regimbeau.eu)**

*Associée gérante*

*Conseil en Propriété Industrielle*

*Mandataire en Brevets Européens*

*Médiateur*

⊙ **A propos de REGIMBEAU :**

REGIMBEAU, Conseil en Propriété Industrielle, accompagne depuis 90 ans les entreprises et les porteurs de projets des secteurs privés et publics, pour la protection, la valorisation et la défense de leurs innovations (brevets, marques, dessins et modèles). Quatorze associés animent une équipe de 200 personnes, dont les compétences s'exercent dans tous les aspects stratégiques de la propriété industrielle: veille technologique, contrats de licence, audit de portefeuilles de PI, négociations dans le cadre de partenariat, acquisition des droits, contentieux. L'expertise de REGIMBEAU (présent à Paris, Rennes, Lyon, Grenoble, Montpellier, Toulouse et Munich) permet de répondre à des logiques stratégiques internationales, tout en préservant des relations personnalisées de très haute qualité avec ses clients.